

COMPTE – RENDU de la Réunion du 12 Mars 2026

Date de convocation : 05 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze du mois de mars à vingt heures trente minutes,
Le Comité Syndical, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au siège du SIE de
Foissac, sous la présidence de Monsieur Serge MASBOU.

Délégués présents : M. Serge MASBOU, Président, M. Christian GINIER, 1^{er} Vice-président,
Mme Anne TREBOSC, 2^{ème} Vice-Présidente, M. Yves VILLE, Mme Stéphanie CHEVALIER, M.
Sébastien ISSALIS, M. Gabriel REBELO, M Emmanuel DESTRUDEL, Mme Catherine
BOUCHETOU, M. Claude JOULIE, M Christian SAINT AFFRE, Mme Isabelle PAYROT, Mme
Adeline CHERRY-PELLAT, Mme Séverine RAYNAL, et Mme Huguette ROQUES.

Absent(s) excusé(s) : Mme. Marie-José DOUCET, M Éric CABRIT, M Éric COURNEDE, et Mme
Myriam DEMAEGDT,

Absent(s) non excusé(s) : M Jean CALIBRE, M. Olivier DELANGE, Mme Amélie DAVID, M.
Bruno BURLET, M Norbert MARTIN, M Aurélien BOYER, M. Claude MIQUEL, M Thierry
CAPELLE, M Hervé TASTAYRE, M Francis FRANCOUAL et M. Jean Pierre MASBOU

Maires présents : Néant

Procurations : Mme. Marie-José DOUCET donne procuration à M. Yves VILLE.

M le président ouvre la séance en précisant :

- Aucun rajout à l'ODJ
- Décision d'enregistrer la séance pour le compte rendu
- Désignation du secrétaire de séance Mme Anne TREBOSC a été nommée secrétaire de séance.
- Lecture des procurations et excusés

Il soumet aux votes ces éléments qui sont approuvés à l'unanimité avant de passer au compte rendu du
16 février 2026.

Il continue par le vote du CR du 16 02 2026 et demande s'il y a des remarques. N'ayant aucune
manifestation dans les membres, il le soumet à approbation. Le CR du 16 02 2026 est approuvé à
l'unanimité.

Il passe alors à l'ODJ.

I – DÉLIBÉRATION : CFU du BP 18200 de l'exercice 2025

N°2026-005

Il présente le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025 par chapitre dans les deux sections.

Il présente les restes à réaliser sur l'exercice ainsi que le résultat de chaque section

Il rappelle les reports N-1.

Il indique également les résultats des placements des CAT dus à l'emprunt non dépensé au vu du retard
des travaux de réfection des réservoirs lancés en 2021.

Les résultats prononcés, le président quitte l'assemblée sur demande d'un conseiller présent et
demande à M Ginier, premier vice-président, de faire voter le présent document budgétaire

M Ginier s'exécute après la sortie du président. Le CFU est adopté à l'unanimité des présents.

II – DÉLIBÉRATION : Affectation du résultat du BP 18200 de l'exercice 2025

N°2026-006

M le président réintègre la séance et passe au deuxième point qui est l'affectation définitive du résultat. Il expose que la délibération du 16 février 2026 de reprise anticipée fait apparaître les montants identiques et suite à cette dernière, la position de report reste inchangée pour suppléer aux modalités de facturation approuvées pour l'exercice 2026.

Afin de ne pas se répéter, il demande aux membres présents si des explications complémentaires sont nécessaires.

N'ayant aucun élément supplémentaire à apporter, le président soumet aux votes des présents qui approuvent à l'unanimité les reports de l'affectation de résultat au budget 2026 et passe au point suivant.

III – DÉLIBÉRATION : Signature d'un Bail avec l'Etat pour la Gendarmerie (Antenne réservoir sur Tour)

M le président expose que l'Etat loue le bâtiment du réservoir sur tour du Teil depuis des décennies. Il indique que le bail doit être renouvelé et soumet à discussion ces éléments.

Après débat, les membres présents ne souhaitent pas se prononcer et indiquent que les opérateurs de téléphonie seraient plus généreux financièrement pour cette typologie de bail.

M le président reprend la parole et propose aux membres présents de laisser en l'état et de confier la décision aux prochains conseillers syndicaux suite à la nouvelle mandature.

La délibération est reportée à un prochain conseil.

IV – DÉLIBÉRATION : Décision Modificative N°1

N°2026-007

M le président expose qu'un couple d'administrés a rencontré une avarie sur son branchement en 2025. S'agissant de personnes âgées octogénaires et ayant, à priori, des difficultés cognitives, il a fait le choix de régler ce problème particulier. Au vu de la fin de l'exercice 2025, il faut donc procéder à un mouvement de crédit pour pouvoir annuler cette facture sur exercice antérieur.

Il propose les mouvements de crédits suivants :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 023 023 (ordre)		2 000,00	
D F 67 673	2 000,00		
D I 21 21561 32		2 000,00	
R I 021 021 OPFI (ordre)		2 000,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		2 000,00
	Réductions	2 000,00	2 000,00
Recettes :	Ouvertures		
	Réductions	2 000,00	
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	2 000,00
Solde Réductions	2 000,00
Ouv. - Réd.	

A l'issue de la présentation, il rappelle que les comptes dépenses imprévues n'existant plus, la manipulation s'opère par la réduction de l'excédent reporté en investissement qui impacte de ce fait les deux sections.

Il soumet aux votes la proposition présentée qui est approuvée à l'unanimité des présents.

V – QUESTIONS DIVERSES

Marché Fibrociment 2026-2029 :

M le président rappelle l'urgence de refaire les canalisations les plus anciennes en Fibrociment sur les secteurs de Naussac et Salles Courbaties. Il rappelle qu'une grande partie a été renouvelée dans le début des années 2000 suite à l'adhésion de Salles Courbaties dû à un rendement inférieur à 30%. Comme il convient de renouveler périodiquement les canalisations et au vu de la budgétisation de cette opération sur 4 exercices, dénommée OP110, il a été procédé au lancement de la consultation. Il rappelle que le montant global estimé est de 1,5 Millions d'euros répartis par tranches optionnelles avec une tranche ferme de 500k€ environ puis 330k€ pour les tranches optionnelles. Il indique que les demandes de subventions vont être opérées par les services mais au vu des éléments de la mandature, il reste perplexe sur l'obtention de quelconque accompagnement.

Sur ces propos n'ayant plus de sujet, le président clôt la réunion à 21h15

Président



Secrétaire

